



Bulletin adhésion 2015/2016

Inscrivez-vous au SNUipp d'Indre et Loire

SNUipp/FSU 37 18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN



Le SNUipp 37 utilisera ces informations pour m'adresser personnellement ses publications (L'Ecol'infos, Fenêtres Sur Cours, Pour, Lettre électronique d'information...) et me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires.

Tableau des cotisations

Echelon	Coût adhésion à payer (en gras)													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
> INSTITUTEUR										125	134	141	149	163
après déduction fiscale										42	45	47	50	54
> PE	109	118	123	132	140	149	157	167	179	196	209			
après déduction fiscale	36	39	41	44	47	50	52	56	60	65	70			
> PE Hors Classe	157	176	192	204	219	235	249							
après déduction fiscale	52	59	64	68	72	77	82							

TEMPS PARTIEL Montant de la cotisation X % avec un minimum de 88 euros

Cotisation supplémentaire	Autres situations	
Dir 2 à 4 cl + 5 €	MI	22 €
DIR 5 à 9 cl + 9 €	PES	92 €
DIR 10 cl et + + 12 €	RETRAITE < 1525 €	106 €
PE spécialisé + 5 €	RETRAITE > 1525 €	117 €
NBI CLIS ULIS SEGPA + 8 €	AVS	75 €
IMF IEN + 12 €	DISPO	88 €
IMF IU FM + 8 €		
DIR SEGPA + 15 €		

NOUVEAU CREDIT D'IMPOT POUR TOUS (imposable et non-imposable!) **66 %** du montant de la cotisation est remboursé sous forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sera délivrée en temps utile. **PROMOPARC : CE37** Je demande à souscrire à ce service et je joins un chèque de 1,5 € à l'ordre du SNUipp37. Je recevrai un code pour accéder au site. OUI NON

Nom : de jeune fille :
 Prénom : Date de sortie IU FM :
 Adresse personnelle :
 Adresse électronique :
 Tél : portable :
 Date de naissance :/...../19..... Corps :
 Adresse professionnelle :
 fonction :
 Nomination : définitive provisoire temps partiel dispo
 Echelon : Montant de la cotisation (voir tableau) : €
 Date : Signature :

POUR ADHERER
 Compléter le bulletin, choisissez votre mode de paiement et retourner le tout au SNUipp/FSU37.
Mode de paiement :

- en 1 fois: chèque à l'ordre du SNUIPP37
- en 5 fois par prélèvement automatique à partir du mois suivant: remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.
- en 1 ou plusieurs fois par carte bancaire directement sur notre site.

Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUipp.

PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et à un plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débitéur
 Vos Nom Prénom (*):
 Votre Adresse (*):
 IBAN (*):
 BIC (*):

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :

Identifiant Créancier SEPA : FR 782211826
 Nom : SNUIPP 37
 Adresse : 18 rue de l'Oiselet
 Code postal : 37550
 Ville : SAINT AVERTIN
 Pays : FRANCE

Le (*):
 A (*):

Signature (*):



[ÉCOL'INFOS]

18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91
 mail : snu37@snuipp.fr Internet : http://www.snuipp37.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP D'INDRE ET LOIRE
 N°237 sup1 JANVIER 2016 Bulletin mensuel N° de commission CPPAP 0715 S 07531 ISSN 1241-4816
 Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 € Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

CE BONHOMME
PEUT VOUS AIDER POUR VOTRE MOUVEMENT,
 TEMPS PARTIEL, Congés formation
 CHANGEMENT DE DEPARTEMENT,
 Disponibilité ...
MAIS IL NE POURRA RIEN FAIRE SANS VOUS !

MOUVEMENT 2016 CALENDRIER PREVISIONNEL OUVERTURE DU SERVEUR DU 29 FEVRIER AU 16 MARS

PARTICIPEZ A NOS REUNIONS SPECIALES MOUVEMENT 2016

MERCREDI 24 FEVRIER 14h à 17h dans nos locaux de ST AVERTIN

JEUDI 25 FEVRIER à partir de 16h dans nos locaux de ST AVERTIN

SAMEDI 27 FEVRIER 9h à 12h dans nos locaux de ST AVERTIN

MERCREDI 2 MARS 14h à 17h dans nos locaux de ST AVERTIN

MARDI 8 MARS à partir de 16h dans nos locaux de ST AVERTIN

VOIR AUTRES DATES ET LIEUX SUR NOTRE SITE ET LETTRES

ET AVEC NOS INTERVENANTS 9h à 12h dans nos locaux de ST AVERTIN

SAMEDI 5 MARS Bruno ROBBES
 L'autorité n'est pas un mal nécessaire.

SAMEDI 30 AVRIL Nathalie BRISAC
 De l'école des loisirs sur la littérature de jeunesse : un outil d'apprentissage pas un manuel scolaire.
Voir MODALITES sur notre site

Édito : DERNIER ECOL'INFOS ENVOYE A TOUTE LA PROFESSION

Vous avez été destinataire depuis la rentrée de septembre de publications (pas autant que nos adhérents mais un nombre important en terme de fréquence et de contenu au regard des 3000 enseignants du 37). Pour le SNUippFSU37, la presse syndicale papier reste un outil incontournable pour vous informer, vous défendre ... à l'heure ou l'information dématérialisée est noyée dans un flot ininterrompu et parfois sujette à des propos simplistes pour la faire émerger du lot! Nous y mettons donc beaucoup d'énergie, de temps et ... d'argent. Mais à partir de janvier, nous ne pourrons plus maintenir ce rythme de publication.

Une solution simple existe... Adhérer!
 Vos collègues élus du personnel du SNUippFSU37

Avant l'ouverture du serveur
Le guide mouvement de 40 pages avec les informations sur les différentes phases, les types de postes, les règles et priorités et tous les barèmes des années précédentes. Il a été, l'année dernière, envoyé à tous nos adhérents et à plus de 450 collègues et à toutes les écoles et établissements.

Ecol'infos n°1 LE GUIDE (avant l'ouverture du serveur)

- 14 pages modalités et aides sur le mouvement 2016
- 4 pages fiches de contrôle enquête
- 5 pages barèmes de 2008 à 2014
- 3 pages avec tous les résultats du mouvement 2015
- Double page en couleur de la carte d'Indre et Loire et des écoles
- 4 pages : fiche de contrôle et opération transparence

Mouvement 2015 du 14/04 au 28/04 c'est parti! DOSSIER SPECIAL

REUNIONS SYNDICALES

MERcredi 8 AVRIL
ET AVEZ-EN LE BUREAU LOCAL (à 12h ou 14h ou 17h)
CARRIERS 13h30 à 14h00 (sur les lieux de travail)

SAMEDI 11 AVRIL
ST AVERTIN DE 8 à 10h dans les locaux

MERcredi 15 AVRIL
ST AVERTIN DE 8 à 10h dans les locaux

MERcredi 22 AVRIL
ST AVERTIN DE 8 à 10h dans les locaux

PERMANENCES LUNDI 27 ET MARDI 28
de 10h à 12h et 14h à 16h au 06 95 82 94 06
Le CRUOP 27 rue de la République, Indre - 37100 ST AVERTIN
MERCREDI 28 rue de la République, Indre - 37100 ST AVERTIN

OPERATION TRANSPARENCE
Dites-nous ce que vous pensez de nos postes. C'est gratuit, anonyme et sans obligation. Vous pouvez aussi nous proposer un poste vacant ou un poste susceptible d'être vacant.

FICHE D'INFORMATION SPECIALE
« Postes susceptibles d'être vacants »
SNUipp 37
Opération transparence

Complétez ce document pour aider les effets relatifs de la limitation à 30 vœux, vous pouvez aussi proposer un poste vacant ou un poste susceptible d'être vacant. Ce document est à retourner à l'adresse indiquée ci-dessous. Vous pouvez aussi nous proposer un poste vacant ou un poste susceptible d'être vacant.

Le SNUipp 37 a décidé d'initier une liste de postes susceptibles d'être vacants qui sera mise à disposition de tous les collègues. Cette liste sera mise à disposition de tous les collègues.

Nom de l'école : école élémentaire / école maternelle / école primaire / collège (segpa) / établissement :

Commune :

Ces collègues de l'école participent-ils au mouvement ?
 OUI NON

Nombre et type de poste (cocher le nombre correspondant à chaque type de poste)
 ... direction
 ... adjoint classe maternelle ... TRS
 ... adjoint spécialisé ... ZIL

Envoyez ce formulaire à notre site
<http://www.snuipp37.fr>
 10 rue de l'Éclair 37000 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 61 82 91

ET AUSSI ! ET AUSSI ! ET AUSSI ! ET AUSSI ! ET AUSSI ! ET AUSSI ! ET AUSSI !
 > LES REUNIONS POUR VOUS AIDER A FAIRE VOTRE MOUVEMENT. Il suffit d'aviser votre IEN de votre participation à une réunion. Les 3 heures pourront être décomptées des 18 heures d'animation pédagogique (y compris celles dites "obligatoires" où nous sommes inscrits automatiquement) ou des 24 heures de concertation. Nous avons droit à 3 réunions dans l'année qui peuvent être prises à tout moment et elles ne doivent pas être forcement simultanées avec une animation péda.

> L'OPERATION TRANSPARENCE La limitation à 30 vœux (dont les vœux géographiques) sur tous les postes du département (vacants ou non) rend l'exercice beaucoup plus difficile pour les collègues qui veulent ou doivent changer de poste. Pour atténuer les effets néfastes de cette mesure, nous avons besoin du concours de toutes les écoles et de tous les collègues. L'objectif est bien de dresser ensemble une liste de postes susceptibles d'être vacants, liste que nous souhaitons être la plus fiable possible. C'est donc à un exercice de solidarité, de grande prise en charge collective que le SNUipp 37 appelle la profession en invitant toutes les écoles et les établissements à remplir cette fiche de renseignements.



MOUVEMENT 2016

TOUTES LES AIDES du SNUipp-FSU 37

Comme chaque année, le SNUipp37 va vous aider pour votre mouvement par des réunions et par ses publications. Ce sont près de 1000 collègues qui participent au mouvement départemental sur plus de 3000 enseignants. La complexité du mouvement (vœux géographiques, phase d'ajustement...) fait que le journal spécial mouvement est maintenant constitué d'une trentaine de pages dont certaines en couleur (cartes) :

- Ecol'infos n°1 LE GUIDE (avant l'ouverture du serveur)**
- 14 pages modalités et aides sur le mouvement 2016
 - 4 pages fiches de contrôle enquête
 - 5 pages barèmes de 2008 à 2014
 - 3 pages avec tous les résultats du mouvement 2015
 - Double page en couleur de la carte d'Indre et Loire et des écoles
 - 4 pages : fiche de contrôle et opération transparence

Ecol'infos n°2 LE SPECIAL MOUVEMENT GEOGRAPHIQUE (après l'ouverture du serveur)

4 pages vœux géographiques avec la carte spéciale en couleur et les codes « communes »

LES BAREMES
2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013

ECOLE MATERNELLES	ANNEE	NET	NET BRUT
1	2007	1000	1000
2	2008	1000	1000
3	2009	1000	1000
4	2010	1000	1000
5	2011	1000	1000
6	2012	1000	1000
7	2013	1000	1000

ET SUR INTERNET
 12 pages avec tous les codes pour faire votre mouvement (adjoint maternelle élémentaire primaire, direction, ASH, ZIL BD ...)
 Notre fiche de contrôle en ligne : indispensable pour vérifier votre affectation !

APRES LA CAPD MOUVEMENT : TDTRS BD SANS POSTE ON CONTINUE !
 Nous publions un Ecol'infos spécial TD-TRS, TRBD et collègues « sans poste » : les informations pour ces mouvements, les barèmes des collègues et leur classement...

Dès l'ouverture du serveur
 La suite du guide mouvement spécial vœux géographiques avec la carte et les codes de l'année. Il est envoyé à tous nos adhérents.

Ecol'infos n°2 LE SPECIAL MOUVEMENT GEOGRAPHIQUE

4 pages vœux géographiques avec la carte spéciale en couleur et les codes « communes »

Mouvement 2015 du 14/04 au 28/04 c'est parti! DOSSIER SPECIAL suite...

LES BAREMES
2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013

LES POSTES
4 PAGES SPECIALES VŒUX GEOGRAPHIQUES

LES CARTES SCOLAIRES RENTRÉE 2015 NE PAS EN RESTER LA !

LES VOS ELUS SNUipp37 A LA CAPD D'INDRE ET LOIRE

LES POSTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VACANTS

LES ADHERENTS S'IMPOTENT ET ADHESION 2015/2014

4 pages vœux géographiques avec la carte spéciale en couleur et les codes « communes »

Ecol'infos n°3 LE GUIDE COMPLET AVEC TOUS LES POSTES ET LES VŒUX GÉO.

12 pages avec tous les codes pour faire votre mouvement (adjoint maternelle élémentaire primaire, direction, ASH, ZIL BD ...)
 Notre fiche de contrôle en ligne : indispensable pour vérifier votre affectation !

LES BAREMES
2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013

LES POSTES
4 PAGES SPECIALES VŒUX GEOGRAPHIQUES

LES CARTES SCOLAIRES RENTRÉE 2015 NE PAS EN RESTER LA !

LES VOS ELUS SNUipp37 A LA CAPD D'INDRE ET LOIRE

LES POSTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VACANTS

LES ADHERENTS S'IMPOTENT ET ADHESION 2015/2014

Ecol'infos n°4 LE GUIDE COMPLET AVEC TOUS LES POSTES ET LES VŒUX GÉO.

12 pages avec tous les codes pour faire votre mouvement (adjoint maternelle élémentaire primaire, direction, ASH, ZIL BD ...)
 Notre fiche de contrôle en ligne : indispensable pour vérifier votre affectation !

LES BAREMES
2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013

LES POSTES
4 PAGES SPECIALES VŒUX GEOGRAPHIQUES

LES CARTES SCOLAIRES RENTRÉE 2015 NE PAS EN RESTER LA !

LES VOS ELUS SNUipp37 A LA CAPD D'INDRE ET LOIRE

LES POSTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VACANTS

LES ADHERENTS S'IMPOTENT ET ADHESION 2015/2014

Mouvement 2015 POSTES et CODE I-PROF

10 postes susceptibles d'être vacants CODE + code I-prof pour demander le poste

MATERNELLES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30										
1	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000										
2	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000									
3	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000								
4	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000					
5	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

COMMENT AVOIR NOS DOCUMENTS POUR LE MOUVEMENT 2016 ?



Ils sont tous automatiquement envoyés aux adhérent(e)s 2015-16 qui disposent de toutes nos publications, aides, suivi de dossier en CAPD...

Il est aussi possible de demander à les recevoir en remplissant notre formulaire qui est en ligne sur notre site.

<http://www.snuipp37.fr>
 Dans ce cas, c'est la solidarité qui joue car le tirage, le routage... sont possibles grâce aux moyens apportés par les adhérents. Nous ne pouvons que vous inviter à renforcer l'outil collectif que nous proposons au service de chacun-e en rejoignant et en renforçant le SNUipp-FSU 37.

